

---

Adresse des secrétaires des commissaires des guerres de l'armée de l'Ouest, qui applaudissent à l'énergie avec laquelle la Convention s'est opposée aux monstres, lors de la séance du 19 thermidor an II (6 août 1794)

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Adresse des secrétaires des commissaires des guerres de l'armée de l'Ouest, qui applaudissent à l'énergie avec laquelle la Convention s'est opposée aux monstres, lors de la séance du 19 thermidor an II (6 août 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XCIV - Du 13 thermidor au 25 thermidor an II (31 juillet au 12 août 1794) Paris : Librairie Administrative P. Dupont, 1985. p. 229;

[https://www.persee.fr/doc/arcpa\\_0000-0000\\_1985\\_num\\_94\\_1\\_22868\\_t1\\_0229\\_0000\\_1](https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1985_num_94_1_22868_t1_0229_0000_1)

---

Fichier pdf généré le 09/07/2021

## f

[*Les secrétaires des comm<sup>tes</sup>, ordonnateurs, et des guerres de l'armée de l'Ouest, à la Conv.; Fours (?), 13 therm. II*] (1)

Et nous aussi, citoyens représentans, nous avons frémi d'horreur, en apprenant les projets affreux de ces monstres, qui, couverts du manteau du patriotisme, vouloient nous replonger dans la servitude.

Et nous aussi, nous applaudissons avec transport à l'énergie et à l'intrépidité que vous avés opposés à leurs mesures astucieuses et perfides.

Les tyrans coalisés sauront ces grands événements; ils pâliront au récit de cette nouvelle victoire du peuple français sur leurs infâmes complices.

Vous avez encore une fois sauvé la République. Continuez vos glorieux travaux, et comptés sur notre dévouement à la cause sacrée de la liberté.

HENRY, DUFRESNE, ARMAND, BORDAS, VERDIER, MICAUT, JOLIDON, MARTIN, PATAY, BENOIST (*secrét.*), BOUBE, SERVIN, ANGOT, BOURGAULT.

## g

[*La sté popul. de Bergues-sur-Colme (2) à la Conv.; Bergues, 12 therm. II*] (3)

Nous sommes informés des détails de votre séance du 9 au 10 de ce mois. Nous ne sommes pas attachés à tel ou tel individu; nous sommes républicains, nous aimons la liberté, et nous ne reconnoissons qu'elle. La Convention nationale a constamment été notre point de ralliement; nous la soutiendrons jusqu'à la dernière goutte de notre sang. Nous avons la statue de Brutus sous les yeux. S'il le faut, nous sçavons ce que nous avons à faire.

J.M. LOOZINS fils (*secrét.*), Josse DECLEVER (*secrét.*), COUTIER (*présid.*), Fr. MARHEM (*secrét.*).

## h

[*Le conseil g<sup>al</sup> de la comm. d'Ormont à la Conv.; Ormont, 13 therm. II*] (4)

Cejourd'hui 13 thermidor l'an second de la République française une et indivisible, 11 heures du matin :

Le conseil général de la commune d'Ormont, ci-devant Saint-Dié, chef-lieu de district, département des Vosges, étant assemblé ensuite de la lecture faite ce matin, à la société populaire, des

nouvelles apportées par le courier de ce jour, anonçant la découverte d'une nouvelle conspiration formée contre la Convention nationale, et qui heureusement a été écrasée par la sagesse et la fermeté de nos législateurs aidés du bon peuple de Paris; Et, en conséquence du désir que la société populaire et les citoyens des tribunes ont témoigné d'aller au temple de l'Être suprême pour lui rendre des actions de grâces d'avoir sauvé encore une fois la Convention,

Après avoir ouï l'agent national de la commune, le conseil général, en partageant les sentiments de ses frères d'Ormont, a arrêté que tous les bons citoyens seroient invités, à son du tambour et au son de la cloche, à se rendre ce jourd'hui à 2 heures au temple de l'Éternel pour le remercier de la protection qu'il ne cesse de nous accorder et lui demander l'extinction totale de nos ennemis.

Fait les an et jour avant dits, et ont les membres présents signés avec le maire et le secrétaire-greffier-en-chef, ainsi signés sur le registre par lesdits membres.

Et ledit jour 2 heures de relevée,

Le conseil général de la commune étant parvenu au temple de l'Être suprême, au milieu d'un grand concours du peuple, après que la lecture des nouvelles ci-devant rappelées a été réitérée, le maire, au nom de la commune, a prononcé le serment suivant :

« Je jure haine éternelle aux tirants et à tous les rois, quelques forme et quelques noms qu'ils empruntent pour nous asservir; je jure ralliement constant à la Convention nationale, soumission entière aux lois; je jure de maintenir jusqu'à la mort, l'égalité, la liberté, l'unité et l'indivisibilité de la République ».

Les assistants ont répondu : « nous le jurons ».

Ce fait, le conseil général est revenu en la maison commune où le présent procès-verbal a été dressé, et a arrêté qu'une expédition en sera envoyée au citoyen Souhait, député à la Convention, pour lui être présenté, et ont les membres présents signés avec le secrétaire-greffier-en-chef soussignés.

Pour extrait collationné et rendu conforme au registre par nous, maire et secrétaire-greffier-en-chef soussignés, ce 14 thermidor de l'an second de la République française une et indivisible.

PETITMENGIN, LAMOU.

## i

[*La sté popul. régénérée d'Ormont a la Conv.; séance extraordinaire du 13 therm. II*] (1)

La séance a été ouverte par la lecture de deux lettres du représentant du peuple Souhait des 8 et 10 de ce mois, ainsi que des papiers nouvelles.

(1) C 315, pl. 1 261, p. 42. Mentionné par B<sup>m</sup>, 29 therm. (2<sup>e</sup> suppl<sup>l</sup>).

(2) Nord.

(3) C 315, pl. 1 261, p. 41. B<sup>m</sup>, 23 therm.; *Moniteur* (réimpr.), XXI, 413; *C. Eg.*, n° 718; *Ann. patr.*, n° DLXXXIII; *Débats*, n° 685, 336; *M.U.*, XLII, 394.

(4) Extrait du registre des délibérations du conseil général de la commune d'Ormont, ci-devant Saint-Dié, district dudit lieu, département des Vosges (C 312, pl. 1 244, p. 5).

(1) Extrait du registre des Procès-verbaux de la société populaire régénérée d'Ormont, ci-devant Saint-Dié, district du même lieu, département des Vosges, ce jourd'hui, 13 therm. II, séance extraordinaire, présidence de Gaillard (C 315, pl. 1 261, p. 37).